

Assemblée générale de la Société de chasse

Tout pour la sécurité



Assemblée générale de la Société de chasse

C'était la première assemblée générale que présidait Aurélien Artus. Il l'a fait avec tact et délicatesse et elle s'est déroulée dans la plus cordiale des ambiances. Le point essentiel de cette réunion a été la sécurité. L'article 12 du règlement intérieur prévoit 13 points pour mettre en garde les chasseurs et une note leur a été distribuée concernant les consignes de sécurité au cours des battues. Le plan de chasse 2016/2017 a été précisé. Il comporte l'attribution de 36 bracelets pour le chevreuil contre 37 l'an dernier dont 5 tirs d'été. Pour le sanglier 29 ont été prélevés au cours de 21 battues. 14 renards ont été éliminés jusqu'en février et 8 en mars et 204 corneilles. Les lâchers de gibier ont été poursuivis dont 60 faisans de tir, 60 perdreaux et 21 lièvres. Le repas de la chasse a obtenu son succès habituel avec 100 convives. Une initiative de la société fort appréciée; le partage de la venaison. Les propriétaires chasseurs et non chasseurs reçoivent une part de sanglier ou de chevreuil. Une assemblée sereine qui s'est terminée par des grillades dans un climat de cordiale amitié et la meilleure des ententes.



une assemblée nombreuse